



Communiqué de presse
Montreuil, le 26 juin 2023

Sobriété énergétique estivale - « Petits gestes, grands effets »

Après une réduction de 15% de sa consommation de gaz cet hiver, la Sécurité sociale poursuit sa campagne pour la période estivale

« Après le succès de notre campagne cet hiver - les acteurs de Sécurité sociale ont réduit leur consommation de gaz de 15% - et parce que l'action collective et l'engagement individuel doivent aller de pair, l'Ucanss et les Caisses nationales de Sécurité sociale lancent une nouvelle étape de la campagne pour répondre aux enjeux estivaux de sobriété énergétique. La Sécurité sociale porte une responsabilité forte en matière de transition énergétique et environnementale et entend pleinement poursuivre son engagement dans l'effort national, en accompagnant ses 145 000 collaborateurs employés et en gérant son parc immobilier de 4,5 millions de m² » indique Isabelle Bertin, directrice de l'Ucanss.



Climatisation, consommation d'eau... La campagne « Petits gestes, grands effets » se décline pour la période estivale

Cette campagne de sensibilisation, lancée en fin d'année 2022, ainsi que les mesures adoptées localement par les organismes, **ont contribué cet hiver à réduire de 15% la consommation de gaz** de l'ensemble des acteurs de la Sécurité sociale. Forts de cette réussite, l'Ucanss et les Caisses nationales de Sécurité sociale lancent une nouvelle étape de la campagne pour répondre aux enjeux estivaux de sobriété énergétique.



Réalisée en partenariat avec la Caf du Pas-de-Calais, cette nouvelle phase de sensibilisation se concentre sur les « petits gestes » qui peuvent engendrer des économies d'énergie substantielles à l'occasion des premières fortes chaleurs. Une nouvelle série d'affiches présente les écogestes de

l'été, pour aider concrètement toutes les personnes à agir au quotidien : ne pas climatiser si la température ne dépasse pas 26°C, économiser l'eau, fermer les stores pour lutter contre la chaleur...



L'ensemble de ces outils est décliné dans des formats numériques, pour toucher au plus vite tous les collaborateurs via les canaux de communication interne de la Sécurité sociale. Avec une tonalité engagée et positive, l'objectif de cette campagne est de faciliter la compréhension et l'acceptation des mesures et de mobiliser collectivement.

« Journées de l'immobilier », module de e-learning : un dispositif complet de formation pour accompagner les collaborateurs

En lien avec l'orientation fixée à l'horizon 2027 par Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, de former les collaborateurs des services publics aux enjeux de la transition énergétique, la Sécurité sociale s'y engage d'ores et déjà auprès de l'ensemble de ses 145 000 salariés.

L'Ucanss accompagne ainsi l'ensemble des organismes sur différents pans liés à la transition énergétique : recyclage, économie circulaire, travaux de rénovation, installation de panneaux photovoltaïques... Dans ce cadre, l'Ucanss organise une nouvelle édition de ses « **Journées de l'immobilier** », du 27 au 29 juin avec la transition énergétique comme fil rouge des différents échanges : des rencontres pour faire le tour des sujets d'actualité, des ateliers, des temps d'échanges et de nombreuses émissions thématiques.

Un module d'e-learning entièrement dédié à la transition énergétique est également à la disposition de l'ensemble des collaborateurs de la Sécurité sociale, pour comprendre et agir en matière de sobriété énergétique. Décliné du programme *Impulsion2021* de la Sécurité sociale (un programme CEE sélectionné par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et l'Ademe), il avait déjà permis de former plusieurs milliers de collaborateurs en 2020 et 2021. Depuis la fin d'année 2022, il a été reconduit et réorienté encore davantage sur les questions de sobriété énergétique.

À propos de l'Ucanss

Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).

À propos de la Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes etc.). Le Régime général couvre près de 90% de la population française. Il est composé des branches Famille (Cnaf), Maladie (Cnam, Ugecam), Retraite (Cnav), Accidents du travail et Maladies professionnelles (Cnam et Carsat) et Autonomie (CNSA) auxquelles s'ajoutent des activités de recouvrement (Urssaf).

Contacts presse

Céline Surget – celine.surget@coriolink.com – 07 48 72 82 37

Léa Broussard – lea.broussard@coriolink.com – 07 60 42 57 54

Catherine Techer – ctecher@ucanss.fr – 01 45 38 83 29